

III.

AUTRES CONSEQUENCES D'UN SAUVETAGE INCOGNITO.

A bord de *la Bellone*, quand les camarades du quartier-maître le virent revenir trois jours avant l'expiration de son congé, ils lui en demandèrent la raison, mais, lui, refusa brusquement de s'expliquer. Le gaillard d'avant en jura. Les mauvaises langues ne tardèrent pas à dire que Martaillo devait avoir eu quelque méchante affaire chez lui. Le bruit arriva aux oreilles du capitaine d'armes, adjudant de police toujours prédisposé à recueillir les versions les moins charitables. Le capitaine d'armes, sous-officier d'artillerie essentiellement soldat, n'aimait pas le quartier-maître, qui professait un souverain mépris pour l'exercice du fusil, la guêtre et le sac en peau ; il crut devoir faire part de ses propres suppositions et des cancans de l'équipage au lieutenant du bord. Sur ces entrefaites, arriva de Rochefort une lettre du commissaire de la marine qui demandait instamment le nom d'un caporal de *la Bellone*, récemment envoyé en permission à La Rochelle. La lettre se terminait par ces mots :

« J'ignore par quels motifs M. Dumaine, un des plus recommandables habitants de l'île de Ré, tient à ce renseignement qu'il sollicite avec chaleur, car il n'a jamais voulu me l'avouer ; mais M. Dumaine est trop généralement estimé dans le pays pour que je ne fasse pas mon affaire de la sienne ; et puisqu'il lui importe de savoir le nom du permissionnaire, j'espère que vous voudrez bien me le faire connaître sous le plus bref délai. »

L'on répondit immédiatement par le nom de Michel Martaillo.

Dès le premier soir, M. Dumaine avait pris ses informations auprès de l'hôtesse et des habitués de la *Baleine-d'Or* ; personne n'avait voulu trahir l'incognito de Michel. — Le sauveteur, lui dit-on, craignait par-dessus tout que son action fût connue à bord de sa frégate. M. Dumaine apprit pourtant que cette frégate était *la Bellone*. Quand il eut réglé les importantes affaires qui l'appelaient à La Rochelle, il fit tout exprès le voyage de Rochefort et eut recours, comme l'on voit, à l'autorité administrative. Il avait respecté les bizarres volontés du quartier-maître en se réservant d'aller le trouver dès qu'il saurait son nom, de le récompenser libéralement, et d'obtenir de lui la permission de rendre un hommage public à son dévouement, à son courage désintéressé, à sa rare modestie. Mais M. Dumaine n'eut pas le temps de se rendre à bord, la rade est à une très-grande distance de la ville, et le soir même la frégate reçut par le *Sémaphore* l'ordre de partir. Il s'ensuivit que la lettre du commissaire fut interprétée défavorablement ; les chefs du navire pensèrent tous que Michel Martaillo avait dû jouer quelque tour pendable à M. Dumaine, qui, par commisération, sans doute, voulait essayer d'en obtenir réparation de gré à gré avant de faire un rapport en forme. Les hypothèses du capitaine d'armes, les cancans de l'équipage et la mine farouche du quartier-maître étaient autant de circonstances aggravantes. Quand la frégate jeta l'ancre à Lisbonne, lieu de sa destination, Michel Martaillo jouissait à bord de la réputation de bandit consommé.

IV.

LE MATELOT D'UN MATELOT.

Peu de jours après l'arrivée à Lisbonne, le capitaine d'un navire français en chargement vint pour porter plainte au commandant de la frégate contre un certain Calimard, matelot de son na-

vire, indiscipliné, raisonneur, mauvaise tête, excellent gabier du reste, mais dont il sollicitait le débarquement. Aucun chef d'accusation bien précis ne pesait sur Calimard, on se contenta de le prendre à bord de *la Bellone*, où il retrouva Michel Martaillo, son intime camarade.

Pour la première fois, depuis six grands mois que *la Bellone* était armée, pour la première fois, on vit la figure du quartier-maître exprimer le plaisir. Ses yeux pétillèrent, et quoique les ressorts du sourire fussent rouillés chez lui, ses lèvres se retroussèrent ou à peu près. Calimard oublia ses ennuis à l'instant même ; les deux marins se *ramateloèrent*, c'est-à-dire que, comme autrefois à bord du *Colosse*, tout devint commun entre eux, pipes, tabac, argent, effets et le reste.

Calimard était cependant un homme bien différent de Michel.

Au physique d'abord, c'était un beau garçon tout d'une venue, droit comme un mât de hune, souple comme une drosse de gouvernail, âgé de vingt-huit à vingt-neuf ans, mais paraissant plus jeune encore ; au moral, un peu difficile à mener, et parfois très turbulent, ainsi que l'avait dit son ancien capitaine.

Or, au nombre des mérites de Michel Martaillo, nous devons enrégistrer, en première ligne, une rare subordination : abstraction faite du *troupiage*, de l'exercice du fusil, de *la boutique au capitaine d'armes*, pour parler son idiome, il était le serviteur le plus obéissant.

Le quartier-maître était taciturne, d'une mise sévère, d'une rudesse que l'on connaît assez ; le jeune gabier était communicatif et même bavard, coquet, avenant, bon garçon.

S'ils avaient quelque similitude, ce n'est en rien de ce qui frappe au premier abord.

L'équipage fut très surpris de voir quel *matelot*, ou, en termes vulgaires, quel ami, quel frère d'armes choisissait Calimard.

Celui-ci se chargea de raconter ses anciennes relations avec Michel Martaillo dont il fit, bien entendu, un éloge homérique ; ses récits commencèrent à modifier l'opinion du gaillard d'avant sur le compte du quartier-maître.

Mais le capitaine d'armes, le lieutenant et les autres chefs directs des deux marins, à l'exception toutefois du maître de manœuvre, vieux connaisseur en matelots, toutes les autorités du bord enfin, pensèrent que ce qui se ressemble s'assemble.

Calimard embarquait avec de mauvaises notes ; Michel était déjà mal noté.

Certes, il fallait que l'honnête quartier-maître se fût bien sagement comporté depuis le départ de l'île d'Aix pour avoir conservé les galons de caporal. Maintenant, sans qu'il en sût rien, une lourde accusation du capitaine d'armes pesait de plus contre lui ; l'argus avait entendu un discours de Martaillo, adressé à une réunion de camarades, sous le petit tillac, pendant une nuit noire. On connaît l'unique sujet sur lequel pouvait pérorer le laconique quartier-maître ; il n'avait de verve que contre le dévouement. Il donna donc une seconde édition de sa terrible allocution aux pêcheurs et matelots de la *Baleine-d'Or*. Seulement, cette fois, il ne se cita point comme exemple, il emprunta à saint Paul la forme de l'épître aux Corinthiens :

— Je sais un matelot, dit-il, qui a été à l'eau et au feu, qui s'est plongé les bras dans l'huile bouillante et qui a sauvé plus de dix hommes en diverses occasions, etc...

— Mais Michel n'ajouta point comme l'apôtre : Je puis me glorifier d'être cet homme-là.

Après avoir énuméré tous les désagrémens qu'entraîne *la manie du sauvetage*, il conclut, comme la première fois, en déclarant qu'il fallait être dépourvu de sens commun pour imiter un pareil fou.